

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 23 janvier 2020

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Bernard MALIN, Sylvie LONG.

Excusés : Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a** :

- Commenté l'état d'avancement du projet de valorisation du site de Mépillat (plans et esquisse), décidé de reprogrammer une réunion avec le cabinet d'architectes ARCAD 26;
- Validé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour un montant total de 1 326 310,00 € ;
- Validé le dossier de subvention de 72 000,00 € à soumettre à la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Ambition Région (C.A.R.) ;
- Validé le devis JUILLARD concernant la restauration des Registres d'Etat de la Commune pour un montant total de 6575€ HT, en section d'investissement ;
- validé la candidature de Madame Josiane PUGET, nouvel agent recenseur en remplacement de Madame Arlette JACQUET;
- Évoqué le problème de chats errants dans la Commune et indiqué les solutions possibles ;
- Découvert les cartes de remerciement reçues en mairie suite à la distribution des colis de Noël aux habitants ;
- Visionné le film promotionnel 2020 du Département de l'Ain.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire



Valérie GUYON

1